



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUIN 2011

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

CONFORMEMENT A L'ARTICLE L2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Membres composant le Conseil Municipal .. :	49
Membres en exercice .....	49
Membres présents .....	37
Membres excusés et représentés .....	8
Membres absents non représentés .....	4

LE MAIRE



Henri PLAGNOL

La séance est ouverte à 20 H 00 sous la présidence de Monsieur Henri PLAGNOL, Maire.

1 Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

M. Jacques LEROY est désigné secrétaire de séance.

Etaient présents :

M. Henri PLAGNOL, Maire,  
M. Jacques LEROY, Mme Annie BIGAND, Mme Patricia RIBEIRO, Mme Nicole CERCLEY, M. André KASPI, Mme Pascale LUCIANI-BOYER, M. Gérard ALLOUCHE, Mme Chantal POZZANA, M. Joseph GICQUEL, Mme Pascale CHEVRIER, M. Jean-François LE HELLOCO, Mme Laurence COULON, Mme Muriel DEVAUX, Maires-Adjointes,  
M. Yannick BRUNET, Mme Jacqueline VISCARDI, M. René GAILLARD, Mme Sabine CHABOT, M. Alain MERIGOT, Mme Valérie FIASTRE, Mme Dominique MONIN, M. Stéphane CARDARELLI, Mme Catherine RITVO, M. Claude SOUSSY, Mme Geneviève GAUTRAND, M. Bernard VERNEAU, Melle Yasmine CAMARA, M. Denis CONSTANT, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN, M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés et représentés :

M. Sylvain BERRIOS qui a donné pouvoir à Mme Valérie FIASTRE, M. Yves DAYAN qui a donné pouvoir à Muriel DEVAUX, Mme Catherine JUAN qui a donné pouvoir à Laurence COULON, M. Jacques-Nicolas de WECK qui a donné pouvoir à Dominique MONIN, M. Jean PLAGNE qui a donné pouvoir à Henri PLAGNOL, M. Luc GRAS qui a donné pouvoir à Jacques LEROY, Mme Anne DAVID qui a donné pouvoir à Claude SOUSSY, Mme Jacqueline MORALES qui a donné pouvoir à M. Nicolas CLODONG,

Etaient absents non représentés :

M. Philippe RIFFAUT, Mme Carole DRAI, M. Jean-Bernard THONUS, Mme Valérie CHAZETTE,

Au cours de la séance :

M. Gérard ALLOUCHE entre au point 2, Mme Valérie FIASTRE entre au point 2, M. Sylvain BERRIOS entre au point 3, M. Henri PLAGNOL quitte la séance au point 9, M. Jean-François LE HELLOCO quitte la séance au point 9, M. Henri PLAGNOL entre au point 10, M. Jean-François LE HELLOCO entre au point 10, M. Gérard ALLOUCHE quitte la séance au point 14, Mme Sabine CHABOT quitte la séance au point 14, Melle Yasmine CAMARA quitte la séance au point 16 et donne pouvoir à Mme Nicole CERCLEY, M. Gérard ALLOUCHE entre au point 18, Mme Sabine CHABOT entre au point 18, M. Claude SOUSSY quitte la séance au point 18 et donne pouvoir à Mme Geneviève GAUTRAND, Melle Yasmine CAMARA entre au point 18, Mme Muriel DEVAUX quitte la séance au point 19, Mme Patricia RIBEIRO entre au point 21, Mme Muriel DEVAUX entre au point 21, Mme Dominique MONIN quitte la séance au point 21, Mme Patricia RIBEIRO entre au point 22, Mme Dominique MONIN entre au point 22, M. Philippe ROSAIRE quitte la séance au point 22, M. Philippe ROSAIRE entre au point 23, M. Philippe VIDONI quitte la séance au point 25, M. Philippe VIDONI entre au point 28, M. Gérard ALLOUCHE quitte la séance au point 32, M. Jean-François LE HELLOCO quitte la séance au point 32, M. Jean-François LE HELLOCO entre au point 34, Melle Yasmine CAMARA quitte la séance au point 35 et donne pouvoir à Nicole CERCLEY, M. Gérard ALLOUCHE entre au point 36, Mme Catherine RITVO quitte la séance au point 36, Mme Catherine RITVO entre au point 38, M. Denis CONSTANT quitte la séance au point 47, Mme Jacqueline MORALES quitte la séance au point 47, M. Nicolas CLODONG quitte la séance au point 47, M. Blaise BAUDRY quitte la séance au point 47,

Mme Marie-Thérèse MONCHABLON quitte la séance au point 47, M. Paul BIARD quitte la séance au point 47, Mme Catherine DISTINGUIN quitte la séance au point 47,

1bis

**Ajout d'un point a l'ordre du jour du conseil municipal du 16 juin 2011 compte tenu de l'urgence : attribution d'une subvention à l'association saint-maurienne de soins, d'aide aux personnes et de garde à domicile (ASSAPGD).**

**ARTICLE I :** Attribue une subvention de 130 000 euros à l'ASSAPGD sur un crédit ouvert au budget de l'exercice 2011 ;

Demande à cette association de porter sur ses différents documents (papier en-tête, carte d'adhérent, etc...) la mention : « Association subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés ».

**ARTICLE II :** Autorise Monsieur le Maire à signer au nom de la ville un avenant à la convention d'objectifs et de moyens conclue au titre de l'année 2011, selon un modèle type approuvé par le conseil municipal du 13 décembre 2001.

Ne prennent pas part au vote (Mme BIGAND, Mme CHEVRIER, M. GICQUEL, le mandant de M. DE WECK, M. SOUSSY, Mme DAVID, Mme DISTINGUIN)

Unanimité

1ter

**Ajout d'un point à l'ordre du jour du conseil municipal du 16 juin 2011 compte tenu de l'urgence : concertation réglementaire sur le plan stratégique régional de sante de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Ile-de-France**

Donne acte de la communication du Plan stratégique régional de santé.

Rappelle fermement le vœu qui a été adopté à l'unanimité lors de notre conseil municipal dans sa séance du 7 avril dernier qui soulignait notamment l'impérieuse nécessité pour l'ARS de prendre en compte les logiques géographiques en n'affaiblissant pas les pôles de santé de l'Est parisien, et exigeait le maintien du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri Mondor.

Unanimité

**2 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 avril 2011**

Article 1 : Rectifie comme suit le procès verbal de la séance du 28 avril 2011 pour ce qui concerne la délibération n° 26 : « Contrat de mixité sociale – Bilan pour la période triennale 2008-2010 et autorisation de lancer la procédure d'élaboration de P.L.H. » :

33 Pour

7 abstentions (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M.

Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)

4 Ne prennent pas part au vote (M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

Le reste sans changement.

Article II : Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 avril 2011 tel que rectifié ci-dessus.

Unanimité

**ADMINISTRATION GENERALE**

**3 Révision du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'élaboration du Plan communal de Sauvegarde.

Unanimité

**4 Présentation du rapport d'activité, pour l'année 2010, relatif à l'exploitation des marchés d'approvisionnement**

Donne acte de la présentation du rapport du titulaire du contrat d'affermage pour la gestion des marchés d'approvisionnement et la perception des droits de place pour l'année 2010.

Unanimité

**5 Adhésion de la communauté de communes Charenton/Saint-Maurice au syndicat mixte Marne Vive**

Approuve l'adhésion de la communauté de communes Charenton/Saint-Maurice au Syndicat Mixte Marne Vive

Unanimité

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

**6 Modification de la liste des emplois susceptibles de bénéficier d'un logement de fonction**

La liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut-être attribué est modifiée comme suit :

EMPLOI	EMPLACEMENT	NOMBRE DE	MODE	MODALITES
	DU LOGEMENT	PIECES	D'ATTRIBUTION	
Adjoints techniques, agents de maîtrise et techniciens territoriaux chargés de la sécurité et du gardiennage du Centre Sportif Pierre Brossolette	Centre Sportif Brossolette (2 <sup>ème</sup> étage), 51, avenue Pierre Brossolette 94100 Saint-Maur-des-Fossés	T5 : 102 m <sup>2</sup> 5 pièces 4 chambres 1 séjour	Nécessité absolue de service	Fluides à la charge de l'occupant (eau, électricité, gaz, chauffage)
		T3 : 71 m <sup>2</sup> 3 pièces 2 chambres 1 séjour		

crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**ARTICLE 4 :** Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

**ARTICLE 5 :** Arrête les résultats définitifs.

33 Pour  
11 Contre (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN), (M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

10 **Affectation définitive du résultat de l'exercice 2010 Budget Principal**

**ARTICLE 1 :** Décide d'affecter définitivement le résultat de l'exercice 2010 du budget principal dans le budget 2011 de la manière suivante :

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :**  
(+ 8 370 037,77 €)

Pour + 2 603 808,00 € en fonctionnement (chapitre 002)

Pour + 5 766 229,77 € en investissement (article 1068 du chapitre 912)

**ARTICLE 2 :** Précise que cette affectation a été incluse de manière provisoire dès le budget primitif 2011.

35 Pour  
7 Contre (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)  
4 Abstentions (M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

11 **Affectation définitive du résultat de l'exercice 2010 Budget annexe de l'eau**

**ARTICLE 1 :** Décide d'affecter définitivement le résultat de l'exercice 2010 du budget annexe de l'eau dans le budget 2011 de la manière suivante :

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :**  
(+ 2 406 572,73 €)

**POUR + 2 406 572,73 € EN EXPLOITATION (CHAPITRE 002)**

**ARTICLE 2 :** Précise que cette affectation a été incluse de manière provisoire dès le budget primitif 2011.

35 Pour  
7 Contre (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)  
4 Abstentions (M. Philippe ROSAIRE, Mme

Fixe à la date de transmission de la délibération aux services de la préfecture la date d'effet de cette modification.

Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions d'occupation des logements

Unanimité

7 **Formation des élus (article 12 du règlement intérieur du Conseil Municipal)**

Prend acte de la tenue d'un débat sur les actions de formation des élus à l'occasion du vote du compte administratif 2010.

Unanimité

**FINANCES**

8 **Compte de gestion du Trésorier Principal Municipal pour l'exercice 2010 : avis du Conseil Municipal**

**ARTICLE UNIQUE :** Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le Trésorier Principal Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Unanimité

9 **Compte Administratif de l'exercice 2010**

**ARTICLE 1 :** Elit Monsieur Jacques LEROY, Premier Maire Adjoint, Président de la séance pour l'approbation du compte administratif 2009 du budget principal et des budgets annexes (eau, assainissement et gestion des parcs de stationnement), présenté par Monsieur le Maire.

**ARTICLE 2 :** Approuve le compte administratif du budget principal et des budgets annexes, en l'absence de Monsieur le Maire qui, s'étant retiré, n'a pas pris part au vote.

**ARTICLE 3 :** Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec des écritures du Trésorier Principal Municipal relatives au report à nouveau d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux

Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

12 **Affectation définitive du résultat de l'exercice 2010 Budget annexe de l'assainissement**

**ARTICLE 1 :** Décide d'affecter définitivement le résultat de l'exercice 2010 du budget annexe de l'assainissement dans le budget 2011 de la manière suivante :

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :**  
(+ 1 491 100,89 €)

**POUR + 1 092 004,87 € EN EXPLOITATION**  
(CHAPITRE 002)

**POUR + 399 096,02 € EN INVESTISSEMENT**  
(ARTICLE 1068 DU CHAPITRE 10)

**ARTICLE 2 :** Précise que cette affectation a été incluse de manière provisoire dès le budget primitif 2011.

35 Pour

7 Contre (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)

4 Abstentions (M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

13 **Affectation définitive du résultat de l'exercice 2010 Budget annexe de gestion des parcs de stationnement**

**ARTICLE 1 :** Décide d'affecter définitivement le résultat de l'exercice 2010 du budget annexe de gestion des parcs de stationnement de la manière suivante :

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :**  
( - 25 207,97 €)

**POUR - 25 207,97 € EN EXPLOITATION**  
(CHAPITRE 002).

**ARTICLE 2 :** Précise que cette affectation a été incluse de manière provisoire dès le budget primitif 2011.

35 Pour

7 Contre (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)

4 Abstentions (M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

**ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE**

14 **Signature du contrat pour l'action et la performance avec la société ECO-EMBALLAGE dans le cadre de la mise en place de la collectessélective sur la ville. Passage au barème E**

**ARTICLE 1 :** Approuve le projet de contrat pour l'action et la performance (barème E) avec une prise d'effet au 01/01/2011 pour une durée de six ans (échéance au 31/12/2016).

**ARTICLE 2 :** Approuve le choix de l'option filières pour le recyclage des matériaux suivants : acier et aluminium de collecte sélective, PCNC (Papiers Cartons Non Complexés), PCC (Papiers Cartons Complexés ou ELA), bouteilles et flacons plastiques, verre, et le choix de l'option individuelle pour les aciers et aluminium de mâchefers

**ARTICLE 3 :** Autorise Monsieur le Maire à signer ce nouveau contrat Eco-Emballages ainsi que tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

Unanimité

15 **Présentation du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés**

Donne acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, relatif à l'exercice 2010.

Unanimité

**URBANISME - AMENAGEMENT**

16 **Autorisation au Maire de déposer la demande de permis de construire pour le projet de création d'une unité de restauration située à l'école Bled**

**ARTICLE 1 :** Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer et à déposer, au nom de la commune, la demande de permis de construire pour le projet de création d'une unité de restauration située à l'école Bled.

Unanimité

**DOMAINES**

17 **Cession à la SIEM des propriétés communales situées 1 rue des Tournelles/11 avenue Pasteur, 9 avenue Pasteur/3 rue des Tournelles à Saint-Maur-des-Fossés**

Décide la cession de l'unité foncière sise : 1 rue des Tournelles / 11 avenue Pasteur - 9 avenue Pasteur - 3 rue des Tournelles à Saint-Maur des Fossés, parcelles cadastrées E105, 106 et E96 (partie) d'une superficie totale de 1 007 m<sup>2</sup> à la S.I.E.M. au prix de 1 440 000 € H.T., pour la réalisation d'une résidence étudiante.

Décide que cette cession sera conditionnée par la signature d'un contrat de réservation avec la S.I.E.M. pour tous les logements de l'opération.

Dit que Monsieur le Maire est autorisé à signer et à déposer tout document nécessaire à cette procédure.

Dit que la recette correspondante sera inscrite au budget de l'exercice 2011.

Unanimité

**18 Bilan des acquisitions et cessions immobilières de la commune pour l'année 2010**

Décide d'approuver le bilan des acquisitions et des cessions de la Commune pour l'exercice 2010.

Dit que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Ville relatif à l'exercice 2010

37 Pour

4 Contre (M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

7 Abstentions (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)

**19 Cession à Valophis Habitat – OPH du Val-de-Marne de la propriété sise 21-23 rue Delerue / 102 avenue Carnot à Saint-Maur-des-Fossés, versement d'une subvention pour surcharge foncière et garantie d'emprunt**

Décide la cession de la propriété communale sise 21-23, rue Delerue / 102, avenue Carnot à Saint-Maur-des-Fossés, d'une superficie de 1 063 m<sup>2</sup> et cadastrée CH 54, à VALOPHIS HABITAT - OPH DU VAL DE MARNE ou toute société qu'elle se substituerait, au prix de 658 000 €.

Décide d'accorder une subvention pour surcharge foncière de 641 987 € à VALOPHIS HABITAT - OPH DU VAL DE MARNE pour l'opération susvisée qui sera versée à hauteur de 241 987 € en 2011 et à hauteur de 400 000 € en 2012, sur un crédit ouvert au budget des exercices 2011 et 2012.

Décide de donner un accord de principe pour garantir les emprunts à contracter par VALOPHIS HABITAT - OPH DU VAL DE MARNE auprès de la Caisse des dépôts et Consignations, étant entendu qu'un accord définitif nécessitera une délibération prochaine du Conseil Municipal pour fixer les montants et les conditions financières du plan de financement et des emprunts à souscrire.

Dit que Monsieur le Maire est autorisé à signer et à déposer tout document nécessaire.

36 Pour

7 Abstentions (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse

MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)

**20 Autorisation donnée au Maire de signer un bail avec la S.I.E.M. dans le cadre de l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels dans les locaux situés 43-43 bis, avenue Victor Hugo à Saint-Maur des Fossés.**

Décide d'approuver l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels (M.A.M.) dans le local appartenant à la Société Immobilière d'Economie Mixte (S.I.E.M.) d'une superficie 80 m<sup>2</sup> environ situé au rez-de-chaussée d'un immeuble sis 43-43 bis, avenue Victor Hugo.

Dit que Monsieur le Maire est autorisé à signer le bail à intervenir et tout document nécessaire associé.

39 Pour

4 Abstentions (M. Philippe ROSAIRE, Mme Elisabeth BOUFFARD-SAVARY, M. Guy DELOCHE, M. Philippe VIDONI)

**SERVICE ECONOMIQUE**

**21 Reconduction de la convention de partenariat entre la ville de Saint-Maur et l'association « Centre Est Val-de-Marne Initiative » (CEVMI)**

**ARTICLE I :** Décide la reconduction de la convention de partenariat à intervenir entre la ville de Saint-Maur et l'association « Centre Est Val-de-Marne Initiative (CEVMI) »

**ARTICLE II :** Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents s'y rapportant.

**ARTICLE III :** Dit que la dépense s'y rapportant sera imputée sur un crédit ouvert au budget de l'exercice en cours.

Unanimité

**CULTURE**

**22 Simplification des modalités d'inscription et modification du règlement de la bibliothèque – médiathèque Germaine-Tillion**

**Article 1 :** décide de faire bénéficier les adhérents du pôle « Image et son » d'un tarif unique d'un montant de 20 euros pour l'emprunt des documents numériques (CD et DVD...),

**Article 2 :** décide de faire bénéficier les adhérents de la bibliothèque-médiathèque Germaine-Tillion de la gratuité pour le prêt des autres documents,

**Article 3 :** approuve le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque-médiathèque Germaine-Tillion ci-annexé,

**Article 4 :** dit que ces dispositions entreront en vigueur à la date de notification en Préfecture.

Unanimité

23 **Modification du règlement intérieur du conservatoire à rayonnement régional**

**ARTICLE I :** Décide d'adopter le nouveau règlement intérieur du conservatoire à rayonnement régional.

**ARTICLE II :** Dit que ce nouveau règlement sera appliqué dès la rentrée 2011/2012.

Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne.

Unanimité

24 **Concours organisé dans le cadre du 9e festival du court métrage de Saint-Maur-des-Fossés**

**ARTICLE I :** Décide l'attribution de la dotation de 10 450 € destinée à récompenser les lauréats du concours de court métrage amateur selon la répartition ci-dessous.

Grand Prix du Festival	3 000 €
Prix Jeune réalisateur	1 000 €
Prix Coup de Cœur du Public	1 200 €
Prix du Lido	1 200 €
Prix du Jury	1 800 €
Et ses mentions spéciales :	
Image	450 €
Son	450 €
Montage	450 €
Meilleur comédien	450 €
Meilleure Animation	450 €

**ARTICLE II :** Approuve le règlement du concours.

Unanimité

**ENSEIGNEMENT, AFFAIRES CULTURELLES, ET SPORTS**

25 **Indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2010**

Emet un avis favorable sur le montant mensuel de l'indemnité représentative de logement des instituteurs fixé à 224,64 € au titre de l'année 2010.

Unanimité

26 **Cours de langues vivantes étrangères en milieu scolaire: participation de la Ville pour l'année scolaire 2011-2012**

**ARTICLE I :** Décide de poursuivre son action en direction de l'apprentissage des langues vivantes dans les établissements maternels publics et privés de la ville durant l'année scolaire 2011-2012.

**ARTICLE II :** Fixe ainsi qu'il suit la participation de la ville :

- 1) Pour les classes de Grande Section maternelle dans les établissements publics et privés saint-

mauriens : 1h30 de rémunération d'un intervenant par semaine par groupe de 15 enfants, au taux horaire décidé par le conseil municipal du 25 juin 2009 en tenant compte des charges en vigueur à la date du versement de la participation de la Ville.

- 2) Pour l'achat de fournitures et matériels pédagogiques :

- 6 € par enfant de classe de grande section de maternelle des élèves des écoles privées saint-mauriennes.
- 6 € par enfant de la grande section au CM2 des écoles publiques de Saint-Maur-des-Fossés.

**ARTICLE III :** La dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget de l'année 2011 et à ouvrir au budget de l'année 2012.

Unanimité

27 **Remboursement et recouvrement des frais de scolarité entre communes: adoption du taux de participation des communes pour l'année scolaire 2011-2012**

**ARTICLE I :** fixe le taux de remboursement des frais de scolarité pour l'année scolaire 2011-2012 à 1216,72 euros par élève.

**ARTICLE II :** Les dépenses et les recettes correspondantes seront inscrites au budget de l'année 2012.

Unanimité

28 **Attribution de subventions aux associations sportives**

**ARTICLE I :** attribue, au titre de l'année 2011, des subventions aux associations sportives pour un montant de 647 890 € répartis comme suit. Ces dépenses seront imputées au Chapitre 924-40 Sport et Jeunesse, article 6574 subvention aux associations.

**371 800 €** à la VGA Saint-Maur répartis comme suit :

VGA	331 300 €
VGA Tennis de Table (Contrat d'objectif 2011-2012 1 <sup>er</sup> versement)	40 000 €
VGA Voile (Championnats d'Europe de Laser aux Pays-Bas)	500 €

**141 500 €** à la STELLA Sports de Saint-Maur répartis comme suit :

STELLA SPORTS	96 500 €
STELLA SPORTS Handball (Contrat d'objectif 2011-2012 1 <sup>er</sup> versement)	45 000 €

SMUS	29 800 €
------	----------

AMICALE BOULE BEAUREPAIRE	300 €		
AMICALE BOULE GAMBETTA	1 800 €	A. S. du LYCEE MANSART	470 €
AVANT GARDE DE SAINT-MAUR	2 000 €	A. S. du Collège Camille Pissarro	470 €
ASSOCIATION HIPPIQUE LES BAGAUCES	1 000 €	A. S. du Collège des Tilleuls	470 €
CYCLOTOURISTES SAINT-MAURIENS	600 €	A. S. du Collège François Rabelais	470 €
ENTENTE PÊCHE 94	300 €	A. S. du Collège Louis Blanc	470 €
		A. S. du Collège Pierre de Ronsard	470 €
<b>5 200 €</b> au Hockey Sporting Club de Saint-Maur répartis comme suit :		A. S. de l'Institution Jeanne d'arc	470 €
HOCKEY SPORTING CLUB SAINT-MAUR	4 200 €	A. S. de l'Institution Saint-André	470 €
HOCKEY SPORTING CLUB (Phases finales de Nationales 1 et 2)	1 000 €		
LA BUTTE DU VIEUX SAINT-MAUR	1 800 €		
LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ST-MAURIENNE	250 €		
LA PETANQUE VARENNOISE	400 €		
OCEANAUTES DU VAL DE MARNE	2 500 €		
SAINTE-MAUR LUSITANOS	38 500 €		
<b>1 000 €</b> au Saint-Maur Tennis de Table répartis comme suit :			
SAINTE-MAUR TENNIS DE TABLE	800 €		
SAINTE-MAUR TENNIS DE TABLE (Formation Bébés pongistes)	200 €		
SCHELCHER AVIRON CLUB DE SAINT-MAUR	14 200 €		
SOCIETE NAUTIQUE DU TOUR DE MARNE	15 000 €		
<b>14 000 €</b> au Tae Kwon Do Club de Saint-Maur répartis comme suit :			
TAE KWON DO CLUB DE SAINT-MAUR	9 000 €		
TAE KWON DO CLUB (2 <sup>e</sup> versement au contrat d'objectif 2010-2011)	5 000 €		
A.S. du LYCEE BERTHELOT	470 €		
A.S. du LYCEE CONDORCET	470 €		
A.S. du LYCEE D'ARSONVAL	470 €		
<b>770 €</b> à l'A. S. du Lycée Gourdou-Leseurre au répartis comme suit :			
A. S. du LYCEE GOURDOU-LESEURRE	470 €		
A. S. du LYCEE GOURDOU-LESEURRE (Déplacement de fin d'année)	300 €		

**ARTICLE II :** demande à ces associations de porter sur leurs différents documents (papier à en tête, carte d'adhérent, etc...) la mention :

« Association subventionnée par la Ville de Saint-Maur-des-Fossés ».

**ARTICLE III :** dit que les associations dont la subvention municipale annuelle dépasse 23 000 € devront signer une convention ou un avenant pour celles ayant dépassé ce seuil, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention allouée, préalablement au versement des fonds.

Unanimité

29 **Approbation du programme de mise aux normes des locaux de la piscine Caneton**

Dit que le programme de mise aux normes des locaux de la piscine CANETON est approuvé ;

Unanimité

30 **Cession de l'équidé « OCARINA DE NATH »**

**ARTICLE I :** Décide la cession à Madame Laurence BÉHUE, domiciliée 27 rue Constantin Limpens – 94490 ORMESSON SUR MARNE, de l'équidé OCARINA DE NATH, N° sire 02 045 047 X, inscrit à l'actif de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés sous le N° C0186, pour un montant de 8 000 euros non soumis à T.V.A.

**ARTICLE II :** Décide la radiation à l'inventaire de l'équidé OCARINA DE NATH, N° sire 02 045 047 X, inscrit à l'actif de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés sous le N° C0186

**ARTICLE III :** Dit que la recette correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours.

Unanimité

31 Attribution complémentaire de dotations lors des concours équestres organisés par la ville de Saint-Maur-des-Fossés

**ARTICLE Unique** : Autorise le Maire, ou à défaut le Maire Adjoint délégué aux sports, à fixer par décision lors de chaque épreuve le montant de la dotation attribuée, sans que le cumul des dotations effectives puisse dépasser 80 000 euros pour l'année.

Unanimité

PETITE ENFANCE

32 Approbation du programme de construction d'un bâtiment pour accueillir le Relais Assistant maternel et le service d'accueil familial sis 3, Villa Camus

Dit que le programme des travaux de construction de la villa camus comprenant un Service d'Accueil Familial et le Relais Assistants Maternels est approuvé ;

35 Pour

7 Abstentions (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)

JEUNESSE

33 Attribution de subventions relatives à l'opération « Coup de Pouce »

Approuve l'attribution de subventions pour un montant de 12 000 euros pour les projets figurant ci-après :

**Lila AUTIER** 1000€  
Titre : *Water you acting for ?*  
Projet : *Théâtre participatif sur le thème de l'eau à travers le monde.*  
Subvention pour financer une partie de la logistique.  
Effectif : 3 Saint Mauriens.

**Arthur DUMOUCHEL LE RICLE** 300€  
Titre : *projet artistique photographique.*  
Dans une logique d'insertion professionnelle Arthur souhaite travailler pendant environ 3 ans au Danemark, lieu de référence photographique ;  
Subvention pour financer une partie de l'achat du matériel informatique.  
Effectif : un Saint Maunien.

**Barbara COFFY** 300€  
Titre : *Portrait de la jeune scène artistique libanaise*  
Projet de réalisation d'un web documentaire.  
Subvention pour financer le matériel de prise de son.  
Effectif : 2 Saint Mauriennes.

**Claire TISSIERES** 350€  
Titre *Agros contre le paludisme*  
Projet d'assainissement des villages et de sensibilisation de la population Camerounaise.  
Achat de matériel afin de mettre en place le test de la goutte épaisse.  
Subvention pour financer l'achat du microscope.  
Effectif : Une Saint Maurienne.

**Aizée DEBOSQUE** 700€  
Titre : *une école pour Colma Séguéré*  
Subvention pour financer une partie de la construction des latrines de l'école de Colma SEGUERE (Burkina Faso).  
Effectif : Une Saint Maurienne.

**Stanislas RIENER** 750€  
Titre : *Stage au Canada association d'insertion « One Voice one team »*  
Stage de fin d'étude qui se déroule du mois d'Août au mois de décembre.  
Subvention pour financer une partie de son stage alors que sa bourse du Crous s'arrête.  
Effectif : un Saint Maurien.

**Gabrielle PHILIP** 1000€  
Titre : *Promotion durable de la santé des enfants travaillant à la mine de Potosi, Bolivie*  
Projet : *traiter les problèmes de santé et favoriser l'accès à l'hygiène.*  
Subvention pour financer une partie du panneau solaire.  
Effectif : une Saint Maurienne.

**Julien MANSO** 500€  
Titre : *Loisirs, culture, sport : valides, handicapés même combat.*  
Souhaite impulser des animations sportives et culturelles dans les centres et foyers qui accueillent un public porteur de handicap.  
Subvention pour financer une partie du matériel à acheter pour son activité.  
Effectif : un Saint Maurien.

**Jérémy CAUCHY** 500€  
Titre : *Diplôme d'État d'ambulancier*  
Subvention pour financer une partie des frais de formations de 455 heures.  
Effectif : Un Saint Maurien.

Autorise Monsieur le Maire ou à défaut le Maire-Adjoint délégué aux finances à procéder à leur mandatement.

Unanimité

SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

34 Présentation du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement

Donne acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement relatif à l'exercice 2010

Unanimité

35 Protocole d'accord transactionnel avec la société SCHVAB

Autorise le Maire à procéder à la résiliation du marché conclu avec la société SCHVAB.

Approuve les termes du protocole d'accord transactionnel à intervenir entre la Commune et la Société SCHVAB.

Autorise le Maire ou son représentant à signer le dit protocole d'accord transactionnel

38 Pour

7 Abstentions (M. Denis CONSTANT, Mme Jacqueline MORALES, M. Nicolas CLODONG, M. Blaise BAUDRY, Mme Marie-Thérèse



MONCHABLON, M. Paul BIARD, Mme Catherine DISTINGUIN)

### MARCHES PUBLICS

- 36 **Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert relatif aux prestations d'entretien des monte-charges et ascenseurs des bâtiments et parcs de stationnement**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux prestations d'entretien des monte-charges et ascenseurs des bâtiments et parcs de stationnement, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 37 **Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert relatif aux travaux de rénovation et d'agrandissement du multi-accueil « Villa Papillion »**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux travaux de rénovation et d'agrandissement du Multi Accueil « Villa Papillion », à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 38 **Autorisation de lancer appel d'offres ouvert relatif aux travaux de toiture dans les bâtiments communaux- lots 1 et 2**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux travaux de toiture dans les bâtiments communaux – lots 1 et 2, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 39 **Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de piquets et barrières – année 2011/2012**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative à la fourniture de piquets et barrières – année 2011/2012, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation, ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 40 **Autorisation de lancer appel d'offres ouvert relatif aux prestations de maintenance des portes automatiques dans les bâtiments communaux**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux prestations de maintenance des portes automatiques dans les bâtiments communaux, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 41 **Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert relatif aux travaux d'abattage et de plantation**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux travaux d'abattage et de plantation, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation, ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 42 **Autorisation de lancer appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de pièces pour véhicules**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative à la fourniture des pièces pour véhicules, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 43 **Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert relatif aux prestations de transport d'enfants pour l'année 2012**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux prestations de transport d'enfants pour l'année 2012, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 44 **Autorisation de lancer appel d'offres ouvert relatif à la maintenance et la fourniture d'extincteurs – année 2012**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative à la maintenance et la fourniture d'extincteurs – année 2012, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité
- 45 **Autorisation de lancer appel d'offres ouvert relatif aux travaux d'amélioration du réseau d'eau potable - année 2011**
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux travaux d'amélioration du réseau d'eau potable, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution
- Unanimité

**46 Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de matériels et logiciels informatiques pour l'année 2012**

Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative à la fourniture de matériels et logiciels informatiques pour l'année 2012, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution

Unanimité

**47 Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert relatif aux prestations informatiques pour l'année 2012**

Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de consultation relative aux prestations informatiques pour l'année 2012, à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette consultation ainsi que le marché à l'issue de la procédure de dévolution

Unanimité

**48 Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché relatif à la fourniture de CO2 liquide et mise à disposition d'une cuve de stockage de co2 à l'usine de production d'eau potable- année 2011**

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de fourniture de CO2 liquide et mise à disposition d'une cuve de stockage de CO2 à l'usine de production d'eau potable- Année 2011 avec la **Société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE** dont le siège social est situé 6, rue Cognacq-Jay à **PARIS (75007)**

Unanimité

**COMMUNICATIONS**

**49 Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 3 avril 2008 (L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Unanimité

**50 Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 3 avril 2008 (L 2122-22 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Unanimité

**LA SEANCE EST LEVEE A 00 H 45 LE 17 JUIN 2011.**